

# **Particuliers :**

## **TOUT** ce qu'il faut savoir sur les tarifs de votre banque



### **TARIFS DES OPÉRATIONS ET SERVICES**

*Au 1<sup>er</sup> juillet 2020*

*Chère Cliente, Cher Client,*

*Vous retrouverez dans cette brochure, l'intégralité de nos conditions applicables aux principales opérations bancaires, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020. Si vous souhaitez des renseignements ou devis personnalisés sur des opérations plus spécifiques, votre Conseiller de clientèle est à votre écoute dans votre agence Banque de Savoie, ou par le canal digital de votre choix.*

*Les conditions tarifaires 2020 de la Banque de Savoie évoluent peu par rapport à celles de 2019, et c'est une volonté délibérée de la Banque de Savoie. Nous travaillons depuis plusieurs années à trouver les moyens d'appliquer une tarification peu inflationniste qui répond à vos besoins tout en servant nos impératifs économiques, technologiques et surtout réglementaires.*

*Et pour vous assurer de notre considération, nous nous engageons à vous apporter la qualité de services que vous attendez :*

- Vous rencontrer personnellement que ce soit en agence, chez vous, par téléphone ou e-mail.*
- Vous offrir la liberté de choisir vos canaux de contacts avec la Banque de Savoie : vous choisissez un mode de relation directe avec votre Conseiller à l'agence ou à votre domicile, ou vous optez pour un contact digital à distance. C'est où et quand vous voulez.*
- Vous répondre rapidement selon les délais de notre Charte d'engagement, pour les services du quotidien mais aussi et surtout pour le financement de vos projets.*
- Vous proposer une relation durable et sincère, faite de rencontres régulières qui assurent la bonne compréhension de vos attentes et de leurs évolutions.*
- Bien vous écouter pour vous apporter les meilleures solutions et vous donner des réponses de professionnel, argumentées et concrètes.*

*Je vous remercie sincèrement de votre confiance renouvelée.*

*Luc ROMEDENNE  
Directeur Général Adjoint de la Banque de Savoie*

Prix en euros, exprimés taxes incluses lorsque celles-ci sont dues.

La présente tarification est applicable à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020. Conformément à la réglementation en vigueur, vous avez la possibilité de refuser les modifications apportées dans le délai de 2 mois avant leur date d'entrée en vigueur. En cas de refus de votre part de ces modifications, vous devez résilier sans frais, avant leur date d'entrée en vigueur, le produit ou le service et/ou la convention de compte. A défaut de résiliation dans ce délai, les modifications vous seront opposables. Ces tarifs peuvent être modifiés en cours d'année, après information préalable, 2 mois avant leur mise en application. Les conditions ne figurant pas sur ce document peuvent être consultées dans nos agences.

Les conditions générales de la Convention d'ouverture de compte sont disponibles sur simple demande en agence, ou sur notre site internet ([www.banque-de-savoie.fr](http://www.banque-de-savoie.fr)).

Le site Internet de la Fédération Bancaire Française : « Les clés de la Banque » (<http://www.lesclesdelabanque.com>) contient également de multiples informations sur vos droits et vos obligations, l'utilisation de votre compte, de vos moyens de paiement...

# EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

**Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)**

*Les tarifs ci-dessous sont indiqués hors offre groupée de service (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.*

## Liste des services

■ Abonnement à des services de banque à distance ( <i>Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc</i> ) Cyberplus BS Particuliers	par mois	4,26 €
Soit pour information 51,12 € par an		(hors coût fournisseur d'accès internet)
■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ( <i>alertes SMS</i> )	par alerte reçue	0,24 €
■ Tenue de compte	par an	19,00 €
■ Fourniture d'une carte de débit ( <i>carte de paiement internationale à débit immédiat</i> ) carte Visa Classic	par an	55,00 €
■ Fourniture d'une carte de débit ( <i>carte de paiement internationale à débit différé</i> ) carte Visa Classic	par an	50,00 €
■ Fourniture d'une carte de débit ( <i>carte de paiement à autorisation systématique</i> ) carte Visa Electron	par an	36,00 €
■ Retrait d'espèces ( <i>cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement</i> ) avec une carte de paiement internationale ( <i>hors Banque de Savoie et réseau Banques Populaires</i> )	par retrait	
		1,00 € A partir du 5 <sup>e</sup> retrait par mois
■ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : Trio Protection, Assurvol	par an	29,00 €
■ Virement ( <i>cas d'un virement SEPA occasionnel</i> )		
✓ en agence	par virement	5,64 €
✓ par Internet ( <i>Cyberplus BS Particuliers</i> )	par virement	0,30 €
■ Prélèvement ( <i>frais par paiement d'un prélèvement SEPA</i> )		Gratuit
■ Prélèvement ( <i>frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA</i> )		9,45 €
✓ si créancier type organisme public ou assimilé		Gratuit
■ Commission d'intervention	par opération	8,00 €
	plafond mensuel	80,00 €

Pour obtenir une information complète sur les coûts et frais relatifs aux services et produits financiers, il convient pour le Client de se reporter aux informations précontractuelles et/ou aux documents réglementaires propres à chaque type d'opération ou instrument financier que la Banque de Savoie fournit au Client.

Afin d'assurer l'information de la clientèle et du public sur les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt ou d'un compte de paiement, les établissements mettent à disposition sous forme électronique sur leur site internet et en libre-service dans les locaux de réception du public, sur support papier ou un support durable le document d'information tarifaire prévu par l'article 1<sup>er</sup>, III de l'arrêté du 5 septembre 2018.

Ce document harmonisé présente la liste des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement telle que définie à l'article D.312-1-1 A du COMOFI et l'offre groupée de services la plus commercialisée ou les offres groupées de services en cours de commercialisation.

# SOMMAIRE

<b>Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte .....</b>	<b>6</b>
Ouverture, transformation, clôture .....	6
Relevés de compte .....	6
Tenue de compte .....	7
Services en agence .....	7
Frais de successions .....	8
Services bancaires de base .....	8
Prestations de base .....	9
<b>Banque à distance .....</b>	<b>10</b>
Par internet .....	10
Par téléphone .....	11
Par automate .....	11
<b>Vos moyens et opérations de paiement .....</b>	<b>12</b>
Cartes .....	12
Virements .....	14
Prélèvements SEPA / TIPSEPA .....	14
Chèques .....	15
Vos paiements vers l'étranger .....	16
Vos règlements en provenance de l'étranger .....	16
Commission de change sur toutes les opérations en devises .....	16
<b>Offres groupées de services .....</b>	<b>17</b>
Convention JEUNES, JEUNES Évasion, JEUNES Avenir+ .....	17
Convention ALTITUDE, PREMIUM .....	18
Anciennes Conventions .....	19
Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière (OCF) .....	20
<b>Irrégularités et incidents .....</b>	<b>21</b>
Commission d'intervention .....	21
Opérations particulières .....	21
Incidents de paiement .....	21
Plafonnements spécifiques .....	22
<b>Découvert et crédits .....</b>	<b>23</b>
Autorisation de découvert .....	23
Crédits à la consommation .....	23
Crédits immobiliers .....	24

# SOMMAIRE

Les assurances liées au crédit .....	24
Les garanties .....	25
Autres prestations .....	25
<b>Épargne et placements financiers .....</b>	<b>26</b>
Épargne bancaire .....	26
Placements financiers .....	27
Autres placements financiers .....	30
Gérer votre patrimoine financier .....	31
Vos opérations exceptionnelles .....	31
<b>Assurances et prévoyance .....</b>	<b>32</b>
Assurer vos moyens de paiement .....	32
Votre assurance personnelle .....	32
Protéger vos enfants .....	32
Assurer l'avenir de vos proches .....	32
Assurer vos biens .....	33
Assurer votre épargne .....	33
Autres produits d'assurance .....	33
<b>Résoudre un litige .....</b>	<b>35</b>
<b>Lexique .....</b>	<b>37</b>

# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Ouverture, transformation, clôture

### ■ Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte vers une autre agence Banque de Savoie. N'hésitez pas à consulter votre Conseiller ou à vous reporter au « Guide de la Mobilité », disponible dans votre agence et sur le site Internet de votre banque.

### ■ Service d'aide à la mobilité bancaire

### ■ Liste de vos opérations récurrentes et automatiques sur les 13 derniers mois

### ■ Clôture de compte (*compte de dépôt, comptes épargne (PEL, CEL, etc.)*)

### ■ Transfert de compte vers un autre établissement

✓ comptes épargne (PEL, CEL, etc.) par compte 100,00 €

✓ PEA ou PEA-PME dans la limite d'un plafond de 150 €

● titres cotés frais par ligne 15,00 €

● titres non cotés frais par ligne 50,00 €

✓ comptes titres ordinaires forfait par dossier 102,00 €

+ frais par ligne 16,20 €

### ■ Désolidarisation de compte joint

## Relevés de compte

### ■ Relevé (papier ou électronique)

✓ mensuel Gratuit

✓ par quinzaine 2,95 €

✓ journalier 22,00 €

✓ relevé de compte mensuel électronique complémentaire au relevé mensuel papier 3,00 €

### ■ E-documents

*Abonnement permettant l'accès aux relevés de compte électroniques et autres documents bancaires.*

### ■ Duplicita d'extrait de compte

par extrait 8,00 €

☞ Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure désormais en fin de votre relevé de compte. Chaque année, vous recevez également le relevé annuel des frais facturés sur votre compte au cours de l'année.

# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

- Pour gérer votre patrimoine financier, vous pouvez disposer de relevés dédiés (*cf. rubrique Épargne et placements financiers, p. 31*)
- Dates de valeur (*pour les chèques compensables en France*)
  - ✓ chèque émis
  - ✓ chèque remis à l'encaissement
- Délai d'encaissement ou d'indisponibilité
  - ✓ chèque remis à l'encaissement

**Tarifs à l'unité**  
(sauf indication contraire)

J<sup>(1)</sup>

J + 1 ouvré<sup>(2)</sup>

10 jours ouvrés<sup>(2)</sup>

## Tenue de compte

■ Tenue de compte	par an	19,00 €
■ Frais de tenue de compte de dépôt inactif <sup>(3)</sup> ( <i>compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier</i> )	par an	30,00 € dans la limite du solde créditeur du compte
■ Frais de gestion de compte en devises ( <i>hors franc suisse</i> )	par trimestre	47,00 €
■ Frais de gestion de compte en devises ( <i>en franc suisse</i> )		<b>Gratuit</b>
■ Frais de retour de courrier ( <i>client inconnu à l'adresse</i> )		20,00 €

## Services en agence

■ Délivrance d'un RIB ou IBAN		<b>Gratuit</b>
■ Enregistrement d'un changement d'adresse		<b>Gratuit</b>
■ Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ( <i>en euro</i> )		<b>Gratuit</b>
■ Remise de chèque(s)		<b>Gratuit</b>
■ Mise à disposition de fonds dans une agence du réseau Banques Populaires		37,60 €
■ Interrogation de compte demandée au guichet		<b>Gratuit</b>
■ Frais de recherche de documents ( <i>hors champ d'application de la Directive Européenne sur les services de paiement, article L-133-1 du code monétaire et financier</i> )	le 1 <sup>er</sup> document par mois consulté par document supplémentaire	22,74 € 2,10 €
■ Frais d'édition d'échelles papier	par édition	18,00 €

<sup>(1)</sup> J : date de comptabilisation au compte du client.

<sup>(2)</sup> Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi, même si l'agence est ouverte le samedi (*sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des centres de traitement des chèques*).

<sup>(3)</sup> Le montant des frais et commissions prélevés annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel.

# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

		Tarifs à l'unité (sauf indication contraire)
■ Frais pour délivrance d'attestations diverses		18,00 €
■ Document conservé à l'agence	forfait annuel	72,00 €
■ Encaissement de chèques de voyage <sup>[1]</sup>	minimum	1,50 %
		9,00 €
■ Reprise de chèques de voyage en euro <sup>[1]</sup> ( <i>pour les clients BS uniquement</i> )		<b>Gratuit</b>
■ Achat - Vente de devises <sup>[1]</sup>		nous consulter
■ Frais de location de coffre-fort		
<i>Cette prestation, réservée aux clients Banque de Savoie, est disponible dans certaines de nos agences.</i>		
✓ petite taille	par an	130,00 €
✓ taille moyenne	par an	170,00 €
✓ grande taille	par an	270,00 €
✓ très grande taille	par an	350,00 €
✓ dépôt de garantie		170,00 €

## Frais de successions

■ Frais d'ouverture dossier de succession ( <i>proportionnels au montant des avoirs</i> )		0,80 %
	minimum	125,00 €
	maximum	750,00 €
■ Frais de gestion annuels		70,00 €
■ Frais d'envoi de fonds au notaire		30,50 €
■ Frais de règlement de facture	par facture	8,50 €

## Services bancaires de base

*Services définis à l'article D.312-5-1 du code monétaire et financier, offerts dans le cadre du droit au compte.*

■ L'ouverture, la tenue et la clôture du compte
■ Un changement d'adresse par an
■ La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire
■ La domiciliation de virements bancaires
■ L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
■ L'encaissement de chèques et de virements bancaires
■ Prélèvement ( <i>frais par paiement d'un prélèvement SEPA</i> ), titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance

**Gratuit**

<sup>[1]</sup> Le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction. Aux conditions Banque de Savoie peuvent s'ajouter les frais demandés par le correspondant bancaire étranger.

# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

**Tarifs à l'unité**  
(sauf indication contraire)

- Abonnement à des services de banque à distance (*Internet, téléphone fixe, SMS, etc.*)
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte
- Fourniture d'une carte de débit (*carte de paiement à autorisation systématique*) permettant notamment le paiement d'opérations sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne
- Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services
- La réalisation des opérations de caisse

*Pour les clients titulaires des Services Bancaires de Base, en cas d'incident, les commissions d'intervention sont de 4 € par opération, plafonnées à 20 € par mois.*

## Prestations de base<sup>(1)</sup>

*Ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services.*

- L'ouverture et la clôture du compte **Gratuit**
- La tenue du compte **Gratuit**
- Un changement d'adresse par an **Gratuit**
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire **Gratuit**
- La domiciliation de virements bancaires **Gratuit**
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte **Tarif standard<sup>(2)</sup>**
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires **Tarif standard<sup>(2)</sup>**
- Prélèvement (*frais par paiement d'un prélèvement SEPA*), titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance **Tarif standard<sup>(2)</sup>**
- Abonnement à des services de banque à distance (*Internet, téléphone fixe, SMS, etc.*) **Tarif standard<sup>(2)</sup>**
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet et aux distributeurs automatiques de la Banque **Tarif standard<sup>(2)</sup>**
- Fourniture d'une carte de débit (*carte de paiement à autorisation systématique*) permettant notamment le paiement d'opérations sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne **Tarif standard<sup>(2)</sup>**

<sup>(1)</sup> Au sens des articles L.312-1 et D.312-5 du code monétaire et financier.

<sup>(2)</sup> Se reporter aux tarifs indiqués dans la présente brochure.

# BANQUE À DISTANCE

**Tarifs à l'unité**  
(sauf indication contraire)

## Par Internet<sup>(1)</sup>

- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)<sup>(2)</sup>

### Cyberplus BS Essentiel

*Abonnement permettant de consulter ses comptes sur Internet*

- ✓ Produits et services inclus d'office :

- la consultation des comptes
- l'édition de RIB
- le virement de compte à compte Banque de Savoie

**Gratuit**

- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)<sup>(2)</sup>

### Cyberplus BS Particuliers

par mois

**4,26 €**

*Abonnement permettant, à partir d'un accès sécurisé au site de la Banque de Savoie, de gérer ses comptes et portefeuilles boursiers sur Internet*

- ✓ Produits et services inclus d'office :

- la consultation des comptes
- l'édition de RIB
- le virement de compte à compte Banque de Savoie
- la consultation de vos comptes titres
- la maîtrise de vos transactions boursières (*les frais de courtage sont consultables dans la rubrique « Placements financiers »*)
- le téléchargement de vos écritures
- la consultation de vos comptes par l'application Cyberplus Mobile sur votre smartphone (*sous Android ou iOS*)
- vos SMS d'identification forte lors de vos opérations sensibles dans Cyberplus BS Particuliers

- ✓ Autres services liés à l'utilisation d'Internet :

- la consultation d'image chèque par image 0,60 €
- agrégation de comptes (*service d'informations consolidées concernant un ou plusieurs compte(s) ouvert(s) auprès d'une ou plusieurs autre(s) banque(s), disponible sur l'espace de banque à distance du client*) Gratuit
- SECUR'PASS (*dispositif d'authentification forte permettant d'accéder aux comptes en ligne et de réaliser des opérations bancaires de façon sécurisée*) Gratuit
- la mise à disposition d'un PassCyberplus BS pour la sécurisation de vos opérations en ligne (*1<sup>er</sup> boîtier gratuit*) le boîtier 12,00 €
- la mise à disposition des relevés de compte mensuels dématérialisés (*suppression de l'envoi papier*) Gratuit
- la mise à disposition des relevés de compte mensuels dématérialisés et maintien de l'envoi papier par mois et par compte 3,00 €

<sup>(1)</sup> Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

<sup>(2)</sup> Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui(ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.

# BANQUE À DISTANCE

**Tarifs à l'unité**  
(sauf indication contraire)

- abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou courriel (*mise en place par Cyberplus*)
  - alerte SMS ou courriel par alerte reçue pour les clients admis en Commission de surendettement
- coffre-fort numérique (5 Go)  
*Espace sécurisé dans Cyberplus BS Particuliers<sup>[1]</sup> pour la conservation et la gestion de vos documents numériques.*
  - hors Convention de Relation<sup>[2]</sup> par mois
  - avec une Convention de Relation<sup>[3]</sup>

0,24 €  
**Gratuit**

1,92 €  
**Gratuit**

## Par Téléphone<sup>[1]</sup>

- Frais d'utilisation des services de banque à distance (*Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.*)<sup>[4]</sup>
  - ✓ **Audio BS** (*serveur vocal 7j/7 et 24h/24. Permet de connaître, à tout moment et sans abonnement, le solde du compte et des dernières opérations*)

**0 892 687 473** Service 0,40 €/min + prix appel

sans abonnement

- Frais d'utilisation des services de banque à distance (*Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.*)<sup>[4]</sup>
  - ✓ **SMS+ au 6 11 10** (*à partir de votre mobile*) par envoi de SMS + prix d'un SMS chez votre opérateur
- **Centre de Relation Client** (*centre d'informations de la Banque de Savoie ouvert du lundi au vendredi de 8h à 21h et le samedi de 9h à 13h - hors jours fériés*) au 04 57 36 30 57 (*appel non surtaxé, coût selon votre opérateur*)

0,35 €

sans abonnement

## Par Automate

- Service Bancaire National

*Lors de déplacements hors de sa région habituelle, le Service Bancaire National attaché à la carte de paiement permet de consulter le solde de son compte sur l'ensemble des distributeurs du réseau Banques Populaires, de réaliser un virement vers un autre compte Banque de Savoie et d'effectuer un retrait d'espèces.*

**Gratuit**

<sup>[1]</sup> Hors coût du fournisseur d'accès à Internet ou de la communication téléphonique.

<sup>[2]</sup> Le produit coffre-fort numérique est facturé 1,92 €/mois. Ce produit vous fait bénéficier d'un tarif préférentiel sur l'abonnement Cyberplus BS Particuliers (2,82 €/mois au lieu de 4,26 €/mois).

<sup>[3]</sup> Le produit coffre-fort numérique est lié à l'abonnement Cyberplus BS Particuliers inclus dans la Convention de Relation (hors Convention OCF, Jeunes et Jeunes Evasion).

<sup>[4]</sup> Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui(ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.

# VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)

## Cartes (cotisation annuelle)

**Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) :** La Banque de Savoie fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

**Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) :** La Banque de Savoie fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

**Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) :** La Banque de Savoie fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Les cartes Visa Internationales permettent d'effectuer des opérations à l'étranger. Les cartes Visa Premier, Visa Platinum, Visa Infinite sont associées à de nombreux services. En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 01 49 37 80 34 (7j/7, 24h/24) pour faire immédiatement opposition (appel non surtaxé, coût selon votre opérateur).

### ■ Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

- |  |        |         |
|--|--------|---------|
| ✓ fourniture carte Visa Electron à débit immédiat  | par an | 36,00 € |
| <i>Electron est une carte de paiement à débit immédiat. Elle permet de régler des achats chez les commerçants<sup>(1)</sup> et également d'effectuer des retraits dans les distributeurs de billets.</i> |        |         |
| ✓ fourniture carte Jeunes (12 - 25 ans) à débit immédiat   | par an | 21,00 € |

### ■ Fourniture d'une carte de débit

- |   |        |          |
|---|--------|----------|
| ✓ fourniture carte Visa Classic                     |        |          |
| ● carte de paiement internationale à débit immédiat | par an | 55,00 €  |
| ● carte de paiement internationale à débit différé  | par an | 50,00 €  |
| ✓ fourniture carte Visa Premier                     |        |          |
| ● carte de paiement internationale à débit immédiat | par an | 144,00 € |
| ● carte de paiement internationale à débit différé  | par an | 134,00 € |
| ✓ fourniture carte Visa Platinum                    |        |          |
| ● carte de paiement internationale à débit immédiat | par an | 220,00 € |
| ● carte de paiement internationale à débit différé  | par an | 210,00 € |
| ✓ fourniture carte Visa Infinite                    |        |          |
| ● carte de paiement internationale à débit immédiat | par an | 340,00 € |
| ● carte de paiement internationale à débit différé  | par an | 330,00 € |

### ■ Carte débit-crédit

*La carte de débit-crédit permet de choisir d'effectuer des retraits ou des paiements, soit au comptant, soit en utilisant le crédit renouvelable associé à la carte.*

- |   |        |         |
|---|--------|---------|
| ✓ fourniture carte Visa Classic Facelia |        |         |
| ● à débit immédiat                      | par an | 55,00 € |
| ● à débit différé                       | par an | 50,00 € |

<sup>(1)</sup> Les commerçants affichant le logo Visa Electron.

# VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

	Tarifs à l'unité (sauf indication contraire)
✓ fourniture carte Visa Premier Facelia	
● à débit immédiat	par an      144,00 €
● à débit différé	par an      134,00 €
✓ fourniture carte Visa Platinum Facelia	
● à débit immédiat	par an      220,00 €
● à débit différé	par an      210,00 €
■ Paiements par carte	
✓ paiement par carte bancaire en euro en France et dans l'EEE <sup>(1)</sup>	<b>Gratuit</b>
✓ paiement par carte bancaire en devises dans tout pays ou en euro dans un pays hors EEE <sup>(1)</sup>	2,90 %
<b>Services liés à votre carte bancaire</b>	
■ Réédition du code confidentiel de la carte	11,00 €
■ Refabrication de la carte	
✓ en mode normal	<b>Gratuit</b>
✓ en mode urgence (72 h)	16,50 €
■ Recherche de facturette émise en euro dans un pays de l'EEE <sup>(1)</sup>	13,20 €
	par facturette
■ Recherche de facturette émise dans tout autre pays ou une autre devise	22,80 €
	par facturette
■ Modification temporaire du plafond d'autorisation de paiement et/ou de retrait par carte bancaire ( <i>2 mois maximum</i> )	22,00 €
■ Modification permanente du plafond d'autorisation de paiement et/ou de retrait sur carte Visa Internationale Classic ( <i>1 an renouvelable</i> )	38,00 €
■ Fonctionnalité Paiement Sans Contact ( <i>non disponible avec les cartes Visa Electron et Jeunes</i> )	<b>Gratuit</b>
■ Réclamation non justifiée sur opération carte bancaire	60,00 €
<b>Services liés aux retraits d'espèces</b>	
■ Retrait d'espèces en euro, en France, à un DAB de la Banque de Savoie et du réseau Banques Populaires ( <i>dont Sm@rt Retrait</i> )	
■ Retrait d'espèces ( <i>cas de retrait en euro dans la zone euro<sup>(1)</sup> à un distributeur automatique d'un autre établissement</i> ) avec une carte de paiement internationale ( <i>hors Banque de Savoie et réseau Banques Populaires</i> )	
✓ dans l'EEE <sup>(1)</sup> avec une carte Visa Internationale Classic, à compter du 5 <sup>e</sup> retrait par mois	1,00 €
✓ dans l'EEE <sup>(1)</sup> , avec une carte Jeunes, carte Visa Electron, carte Visa Premier, carte Visa Platinum, carte Visa Infinite	<b>Gratuit</b>
■ Frais par retrait d'espèces à un DAB hors EEE <sup>(1)</sup> en euro	5,00 €

<sup>(1)</sup> Voir lexique page 37.

# VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

	Tarifs à l'unité (sauf indication contraire)
■ Frais par retrait d'espèces à un DAB en devise différente de l'euro	5,00 € 2,90 %
forfait par retrait + commission	
■ Offre Mobilité Internationale Carte ( <i>limitée à 5 retraits par mois et paiements illimités</i> )	50,00 €
par mois	
■ Frais par retrait d'espèces par carte bancaire au guichet d'une banque à l'étranger en euro	5,50 € 2,90 %
forfait par retrait + commission	
■ Frais par retrait d'espèces par carte bancaire au guichet d'une banque à l'étranger en devise	5,50 € 2,90 %
forfait par retrait + commission	
<b>Virements</b>	
■ Réception d'un virement SEPA ( <i>occasionnel ou permanent</i> )	<b>Gratuit</b>
■ Emission d'un virement SEPA	
✓ virement ( <i>cas d'un virement SEPA occasionnel</i> )	<b>Gratuit</b>
● émis vers un compte Banque de Savoie	par virement
● émis vers un compte d'un autre établissement	par virement
- au guichet de votre agence	5,64 €
- par Internet ( <i>Cyberplus BS Particuliers</i> <sup>[1]</sup> )	0,30 €
✓ frais par virement permanent	
● au guichet de votre agence	par virement
● par Internet ( <i>Cyberplus BS Particuliers</i> <sup>[1]</sup> )	par virement
✓ frais de mise en place ou modification d'un virement permanent en euro émis dans l'EEE <sup>[2]</sup>	2,00 € 0,30 €
<b>Gratuit</b>	
■ Virement SEPA Instantané ( <i>émission d'un Virement SEPA Instantané - Instant Payment</i> )	1,00 €
✓ via application mobile ( <i>en dehors de Paylib entre amis</i> )	<b>Gratuit</b>
✓ via application mobile ( <i>via Paylib entre amis dans la limite de 300 €</i> )	<b>Gratuit</b>
■ Service Paylib entre amis	
Service permettant d'effectuer un virement SEPA occasionnel avec le numéro de téléphone mobile du bénéficiaire dans la limite de 300 €.	<b>Gratuit</b>
<b>Prélèvements SEPA / TIPSEPA<sup>[3]</sup></b>	
■ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	9,45 €
✓ si créancier type organisme public ou assimilé	<b>Gratuit</b>

<sup>[1]</sup> Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

<sup>[2]</sup> Voir lexique page 37.

<sup>[3]</sup> Prélèvement SEPA en euros dans la zone SEPA.

# VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

- Sélection de créanciers autorisés à prélever (*Liste Blanche*)
- Sélection de créanciers non autorisés à prélever (*Liste Noire*)
- Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (*TIPSEPA*)
- Opposition à un prélèvement SEPA avant exécution (*révocation d'une échéance de prélèvement*)
- Opposition définitive à un mandat de prélèvement SEPA (*retrait du consentement*)
- Demande infondée de remboursement d'un prélèvement SEPA

**Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)**

20,00 €

**Gratuit**

**Gratuit**

**Gratuit**

**Gratuit**

15,00 €

## Chèques

- Remise de chèque(s)  
Remise de chèque(s) compensable en France :  
date de valeur = J + 1 ouvré<sup>(1)</sup> (J : date de comptabilisation)  
délai d'encaissement ou d'indisponibilité 10 jours ouvrés
- Paiement d'un chèque
- Présentation d'un chèque pour paiement en espèces au guichet
- Retrait de chéquier au guichet
- Frais d'envoi de chéquier (*à domicile en recommandé simple*) par chéquier 7,00 €
- Frais d'émission d'un chèque de banque 15,60 €
- Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (*le client*) mise en opposition 15,00 €  
renouvellement semestriel 15,00 €

## Vos transactions par chèque avec l'étranger

- Transferts à destination de l'étranger (*pays de l'EEE<sup>(2)</sup> en devises ou hors EEE<sup>(2)</sup> en euro ou en devises*)
  - ✓ commission de transfert sur chèque émis
 

minimum	0,120 %
maximum	17,50 €
+ commission de change si devise étrangère	
175,00 €	
- Règlements en provenance de l'étranger (*chèque en euro ou devises tiré sur banque étrangère*)
  - ✓ commission d'encaissement
 

+ commission de change si devise étrangère	29,40 € <sup>(3)</sup>
+ commission de banque/pays	Frais réels

<sup>(1)</sup> Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques).

<sup>(2)</sup> Voir lexique page 37.

<sup>(3)</sup> Ces frais ne sont pas soumis à la TVA.

# VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)

## Vos paiements vers l'étranger

■ Frais de mise en place d'un virement SEPA <sup>[1]</sup> permanent ou occasionnel		
✓ support papier avec codes IBAN et BIC dûment renseignés	5,64 €	
✓ par Cyberplus BS <sup>[2]</sup> avec codes IBAN et BIC dûment renseignés	0,30 €	
■ Emission d'un virement non SEPA		
✓ commission de transfert sur virement émis	0,120 %	
	minimum	17,50 €
	maximum	175,00 €
	+ commission de change si devise étrangère	
■ Offre Mobilité Internationale Virement ( <i>limitée à 2 virements par mois</i> )	par mois	40,00 €
■ Frais additionnels pour SWIFT urgent		22,97 €
■ Frais d'intervention ( <i>demande de correction sur virement SWIFT émis</i> )		23,00 €
■ Acquit SWIFT ( <i>transmission par télécopie sur demande</i> )		Gratuit

## Vos règlements en provenance de l'étranger

■ Réception d'un virement SEPA <sup>[1]</sup> reçu d'un pays de l'EEE <sup>[1]</sup>	Gratuit
■ Réception d'un virement non SEPA <sup>[1]</sup>	
✓ contre-valeur ≤ 1 500 €	12,00 €
✓ contre-valeur > 1 500 €	19,50 €
	+ commission de change si devise étrangère
■ Frais d'intervention ( <i>recherche sur virement SWIFT reçu</i> )	23,00 €

## Commission de change sur toutes les opérations en devises

■ Commission de change sur opérations émises ou reçues	0,075 %
	minimum
	16,00 €
	maximum
■ Aux conditions ci-dessus, peuvent s'ajouter les frais demandés par le correspondant bancaire	160,00 €
	Frais réels

<sup>[1]</sup> Voir lexique page 37.

<sup>[2]</sup> Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

# OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)

## Les conventions de relation

Une convention de relation Banque de Savoie est une offre globale de produits et services adaptée à vos besoins et facilitant la gestion quotidienne de vos comptes, à tarif forfaitaire avantageux. Avec votre convention de relation Banque de Savoie, vous pouvez aussi souscrire des produits et services complémentaires à tarifs préférentiels réservés aux titulaires de la convention de relation. Chacun des produits et services prévus dans une convention de relation peut être vendu séparément.

## Cotisation à une offre groupée de services

### ■ Convention JEUNES (12 - 16 ans)

- |  |                  |         |
|--|------------------|---------|
| ✓ Produits et services inclus d'office :   | par mois         | 1,58 €  |
| ● fourniture d'une carte Jeunes  |                  |         |
| ● Cyberplus BS Particuliers <sup>[1]</sup> ( <i>hors virements externes</i> )                    |                  |         |
| ● une carte Loisirs réseau ANCAV TT  |                  |         |
| ✓ Produits et services optionnels :  |                  |         |
| ● 10 Alertes SMS par mois ( <i>là programmer dans Cyberplus BS Particuliers</i> <sup>[1]</sup> ) | forfait par mois | 0,50 €  |
| ● assurance perte ou vol de moyens de paiement   | par an           | 23,20 € |

### ■ Convention JEUNES Évasion (16 - 18 ans)

- |   |                  |         |
|---|------------------|---------|
| ✓ Produits et services inclus d'office :  | par mois         | 3,27 €  |
| ● fourniture d'une carte Visa Electron  |                  |         |
| ● Cyberplus BS Particuliers <sup>[1]</sup>  |                  |         |
| ● la gratuité des virements SEPA <sup>[2]</sup> externes  |                  |         |
| ● une facilité de trésorerie <sup>[3]</sup> avec une franchise d'agios de 3 €                         |                  |         |
| ● une carte Loisirs réseau ANCAV TT   |                  |         |
| ✓ Produits et services optionnels :   |                  |         |
| ● 10 Alertes SMS par mois ( <i>là programmer dans Cyberplus BS Particuliers</i> <sup>[1]</sup> )      | forfait par mois | 0,50 €  |
| ● offre Mobilité Internationale Carte ( <i>limitée à 5 retraits par mois et paiements illimités</i> ) | par mois         | 6,00 €  |
| ● offre Mobilité Internationale Virement ( <i>limitée à 2 virements par mois</i> )                    | par mois         | 3,00 €  |
| ● assurance perte ou vol de moyens de paiement  | par an           | 23,20 € |
| ● assurance décès accidentel ( <i>Sécuris Facilités Jeunes</i> )                                      | par an           | 3,85 €  |

### ■ Convention JEUNES Avenir + (18 - 28 ans)

- |   |          |        |
|---|----------|--------|
| ✓ fourniture d'une carte Visa Classic               | par mois | 5,06 € |
| ● carte de paiement internationale à débit immédiat | par mois |        |
| ● carte de paiement internationale à débit différé  | par mois | 4,88 € |
| ✓ Produits et services inclus d'office :            |          |        |
| ● fourniture d'une carte Visa Classic               |          |        |
| ● Cyberplus BS Particuliers <sup>[1]</sup>          |          |        |
| ● l'exonération des frais de tenue de compte        |          |        |

<sup>[1]</sup> Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

<sup>[2]</sup> Voir lexique page 37.

<sup>[3]</sup> Sous réserve d'acceptation par la Banque de Savoie.

# OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

	Tarifs à l'unité (sauf indication contraire)
<ul style="list-style-type: none"> <li>la gratuité des virements SEPA <sup>[1]</sup> externes</li> <li>une facilité de trésorerie <sup>[2]</sup> avec une franchise d'agios de 3 €</li> <li>la gratuité du service « Cascade de comptes »</li> <li>10 Alertes SMS par mois (<i>à programmer dans Cyberplus BS Particuliers</i> <sup>[3]</sup>)</li> <li>la gratuité des frais de dossier « Prêt Etudiant »</li> <li>une carte Loisirs réseau ANCAV TT</li> </ul>	
<span style="color: green;">✓</span> Produits et services optionnels :	<b>Gratuit</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>coffre-fort numérique (5 Go)</li> <li>offre Mobilité Internationale Carte (<i>limitée à 5 retraits par mois et paiements illimités</i>)</li> <li>offre Mobilité Internationale Virement (<i>limitée à 2 virements par mois</i>)</li> <li>assurance perte ou vol de moyens de paiement</li> <li>assurance décès accidentel (<i>Sécuris Facilités Jeunes</i>)</li> </ul>	par mois      6,00 € par mois      3,00 € par mois      1,93 € par an        3,85 €
<b>■ Convention ALTITUDE</b>	
<span style="color: green;">✓</span> fourniture d'une carte Visa Classic	
<ul style="list-style-type: none"> <li>carte de paiement internationale à débit immédiat</li> <li>carte de paiement internationale à débit différé</li> </ul>	par mois      10,50 € par mois      10,12 €
<span style="color: green;">✓</span> fourniture d'une carte Visa Premier	
<ul style="list-style-type: none"> <li>carte de paiement internationale à débit immédiat</li> <li>carte de paiement internationale à débit différé</li> </ul>	par mois      17,44 € par mois      16,66 €
<span style="color: green;">✓</span> Produits et services inclus d'office :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>fourniture d'une carte Visa Classic ou Visa Premier</li> <li>Cyberplus BS Particuliers <sup>[3]</sup></li> <li>l'exonération des frais de tenue de compte</li> <li>une facilité de trésorerie <sup>[2]</sup> avec une franchise d'agios de 8 €</li> <li>la gratuité des virements SEPA <sup>[1]</sup> externes</li> <li>la gratuité des oppositions sur chèque</li> <li>la gratuité du service « Cascade de comptes »</li> <li>10 Alertes SMS par mois (<i>à programmer dans Cyberplus BS Particuliers</i> <sup>[3]</sup>)</li> <li>une réduction de 50 % sur les frais de dossier « Prêt Personnel » (<i>perception du minimum</i>)</li> </ul>	par mois      8 € par mois      1,93 € par mois      0,66 €
<span style="color: green;">✓</span> Produits et services optionnels :	<b>Gratuit</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>coffre-fort numérique (5 Go)</li> <li>assurance perte ou vol de moyens de paiement</li> <li>assurance décès accidentel (<i>Sécuris Facilités</i>)</li> </ul>	par mois      1,93 € par mois      0,66 €
<b>■ Convention PREMIUM</b>	
<span style="color: green;">✓</span> fourniture d'une carte Visa Platinum	
<ul style="list-style-type: none"> <li>carte de paiement internationale à débit immédiat</li> <li>carte de paiement internationale à débit différé</li> </ul>	par mois      28,30 € par mois      27,52 €

<sup>[1]</sup> Voir lexique page 37.

<sup>[2]</sup> Sous réserve d'acceptation par la Banque de Savoie.

<sup>[3]</sup> Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

# OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

		Tarifs à l'unité (sauf indication contraire)
✓ fourniture d'une carte Visa Infinite		
● carte de paiement internationale à débit immédiat	par mois	<b>37,80 €</b>
● carte de paiement internationale à débit différé	par mois	<b>37,02 €</b>
✓ Produits et services inclus d'office :		
● fourniture d'une carte Visa Platinum ou Visa Infinite		
● Cyberplus BS Particuliers <sup>(1)</sup>		
● l'exonération des frais de tenue de compte		
● une facilité de trésorerie <sup>(2)</sup> avec une franchise d'agios de 30 €		
● la gratuité sur les virements SEPA <sup>(3)</sup> externes		
● la gratuité des oppositions sur chèque		
● la gratuité du service « Cascade de comptes »		
● l'exonération des commissions d'intervention		
● la gratuité des chèques de banque		
● la gratuité de la réfection de carte bancaire en urgence		
● la gratuité de la recherche de documents		
● 30 Alertes SMS par mois ( <i>à programmer dans Cyberplus BS Particuliers <sup>(1)</sup></i> )		
● une réduction de 50 % sur les frais de dossier « Prêt Personnel » ( <i>perception du minimum</i> )		
✓ Produits et services optionnels :		
● coffre-fort numérique (5 Go)		<b>Gratuit</b>
● offre Mobilité Internationale Carte ( <i>limitée à 5 retraits par mois et paiements illimités</i> )		<b>Gratuit</b>
● offre Mobilité Internationale Virement ( <i>limitée à 2 virements par mois</i> )	par mois	<b>Gratuit</b>
● assurance perte ou vol de moyens de paiement	par mois	1,00 €
● assurance décès accidentel ( <i>Sécuris Facilités</i> )	par mois	0,66 €
<b>■ Anciennes Conventions</b>		
Nos anciennes Conventions Jeunes Primo, Mezzo, Avenir, BS N° 1, BS Particuliers et Premier ne sont plus disponibles à la commercialisation. Toutefois, les contrats des titulaires de ces Conventions restent actifs au tarif 2020 ci-dessous. Le prix de la Convention peut évoluer en fonction des prix de chacun des produits la composant. Pour plus de détails, n'hésitez pas à contacter votre Conseiller.		
Quelques exemples de compositions possibles :		
✓ Convention Banque de Savoie Particuliers	par trimestre	38,00 €
<i>Compte courant, Cascade de Comptes, carte Visa Internationale Classic, Cyberplus BS Particuliers<sup>(1)</sup>, franchise d'agios de 8 €, assurance-décès</i>		
✓ Convention Premier	par trimestre	64,00 €
<i>Compte courant, Cascade de Comptes, carte Visa Premier, Cyberplus BS Particuliers<sup>(1)</sup>, franchise d'agios de 15 €, assurance-décès</i>		
(1) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.		
(2) Sous réserve d'acceptation par la Banque de Savoie.		
(3) Voir lexique page 37.		

## **OFFRES GROUPÉES DE SERVICES**

**Tarifs à l'unité**  
*(sauf indication contraire)*

## **Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière (OCF)**

*Pour les clients en situation de fragilité financière, la Banque de Savoie propose une offre groupée de services spécifiques (soit, pour information, 36 € par an). par mois*

3.00 €

#### ■ Produits et services inclus :

- ✓ la tenue, la fermeture et l'ouverture du compte de dépôt
  - ✓ la fourniture d'une carte de débit (*carte de paiement à autorisation systématique*) Visa Electron
  - ✓ le dépôt ou le retrait d'espèces en agence
  - ✓ 4 virements mensuels SEPA, dont au moins un virement permanent
  - ✓ des paiements par prélèvements SEPA illimités
  - ✓ 2 chèques de banque par mois
  - ✓ 1 abonnement à des services de banque à distance (*internet, téléphone fixe, SMS, etc.*) ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement (Cyberplus BS Essentiel<sup>[1]</sup>)
  - ✓ 1 abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (*5 Alertes SMS par mois à programmer dans Cyberplus BS Essentiel<sup>[1]</sup>*)
  - ✓ la fourniture de relevés d'identités bancaires
  - ✓ 1 changement d'adresse par an
  - ✓ le plafonnement des frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement de compte<sup>[2]</sup> par mois

16.50 €

- Pour les clients titulaires de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCEF)

- ✓ commission d'intervention par opérations dans la limite d'un plafond mensuel de

4,00 €  
16,50 € [3]

- ✓ frais de rejet de prélèvement, de virement ou de TIPSEPA

- si montant de l'opération < 20 €

dans la limite d'un plafond mensuel de

montant  
de l'opération  
afonné à 6 €

- si montant de l'opération  $\geq 20$  €

dans la limite d'un plafond mensuel de

<sup>(1)</sup> Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

(2) Frais concernés : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blockage) de la carte par la banque.

(3) Inclus dans le plafonnement spécifique lié aux frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte.

<sup>[4]</sup> Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément.

# IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

**Tarifs à l'unité**  
(sauf indication contraire)

## Commission d'intervention

■ Commission d'intervention	par opération plafond mensuel	8,00 € 80,00 €
-----------------------------	----------------------------------	-------------------

*Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...). Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : COMMISSION INTERVENTION.*

## Opérations particulières

■ Frais par saisie administrative à tiers détenteur <sup>[1]</sup> <i>(10 % du montant de la créance, plafond fixé à 83,33 €)</i>	10 % du montant de la créance
■ Frais par saisie-attribution, frais par saisie conservatoire <sup>[1]</sup> par opération	120,00 €
■ Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	18,00 €

## Incidents de paiement

### Incidents liés aux chèques

■ Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ✓ pour un chèque ≤ 50 € ✓ pour un chèque > 50 €	22,00 € 42,00 €
<i>Le forfait de frais de rejet d'un chèque comprend : les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour la régularisation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire. Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention qui sera facturée séparément. Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : FORFAIT CHEQUE REJETE.</i>	
■ Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision <sup>[2]</sup>	15,00 €
■ Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ✓ frais d'ouverture de dossier ✓ frais de mainlevée	45,00 € <b>Gratuit</b>
■ Chèque remis et retourné impayé pour un motif autre que sans provision	10,90 €
■ Frais pour chèque émis en période d'interdiction bancaire	40,00 €

[1] Ces frais ne sont pas soumis à la TVA.

[2] Frais non perçus en cas de rejet du chèque.

# IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)

## Incidents liés aux autres moyens de paiement

- Frais de rejet de prélèvement (*ly compris échéance de prêt*) pour défaut de provision, d'un virement ou d'un TIPSEPA<sup>[1]</sup>, quelles que soient la devise, la provenance et la destination de l'opération

✓ si montant de l'opération < 20 €

montant de l'opération  
12,00 €<sup>[2]</sup>

✓ si montant de l'opération ≥ 20 €

Ces montants forfaitaires comprennent : les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement. Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : *FRAIS PRELEVEMENT IMPAYÉ ou FORFAIT REJET VIRT SEPA.*

- Frais de lettre d'information pour prélèvement, TIPSEPA<sup>[1]</sup> ou virement sans provision

12,50 €

- Frais d'opposition (*blocage*) de la carte à l'initiative de la banque en cas d'usage abusif dans la zone EEE<sup>[3] [4]</sup>

Gratuit

- Frais d'opposition (*blocage*) de la carte à l'initiative du client en cas de perte, vol ou usage frauduleux dans la zone EEE<sup>[3] [4]</sup>

Gratuit

- Frais d'opposition sur carte pour perte ou vol à l'étranger (*hors zone EEE<sup>[4]</sup>*)

Gratuit

- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire

59,90 €

## Plafonnements spécifiques

- Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte<sup>[5]</sup> pour les clients détenteurs de OCF

plafond mensuel

16,50 €

- Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte<sup>[5]</sup> pour les clients identifiés comme fragiles financièrement et donc éligibles à l'OCF au titre des articles L312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier

plafond mensuel

25,00 €

[1] Prélèvement SEPA en euros dans la zone SEPA.

[2] Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément.

[3] Quelles que soient la devise, la provenance et la destination de l'opération.

[4] Voir lexique page 37.

[5] Frais concernés : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (*blocage*) de la carte par la banque.

# DÉCOUVERT ET CRÉDITS

**Tarifs à l'unité**  
(sauf indication contraire)

## Autorisation de découvert

*Le solde du compte doit être maintenu créditeur. Une certaine souplesse de gestion peut toutefois être accordée par la mise en place d'une autorisation de découvert. Le coût total du découvert dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle le compte sera débiteur.*

■ Mise en place ou renouvellement d'autorisation de découvert	25,00 €
■ Découvert du compte	
✓ intérêts débiteurs : selon barème et susceptibles de variation en fonction du taux de l'usure (Pour exemple : pour une utilisation de découvert de 800 € pendant une durée de 30 jours consécutifs au taux débiteur de 12 %, le TAEG <sup>(1)</sup> ressort à 19,920 %)	index + marge
■ Minimum forfaitaire d'agios (perçu forfaitairement lorsque le montant des frais d'arrêté du trimestre est inférieur à 7,30 €)	par trimestre 7,30 €
■ Commission sur le plus fort découvert (calculée sur le montant du plus fort découvert de chaque mois du trimestre)	0,05 %

## Crédits à la consommation<sup>(2)</sup>

■ Prêt Personnel		
✓ frais de dossier	proportionnels au montant du prêt minimum	1,00 % 80,00 €
✓ taux		nous consulter
■ Location avec Option d'Achat (automobile)	nous consulter	
■ Eco Prêt à taux Zéro (Eco PTZ)	<b>Gratuit</b>	
<i>Montant maximal 30 000 € sur 15 ans, sans intérêt ni frais de dossier</i>		
■ Prêt Étudiant		
✓ frais de dossier	forfait	40,00 €
✓ taux		nous consulter
■ Crédit Renouvelable		
✓ taux		nous consulter

<sup>(1)</sup> TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif annuel calculé conformément à l'annexe à l'article R314-3 du code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si la durée est déterminée.

<sup>(2)</sup> A partir de 18 ans, sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Banque de Savoie et après expiration du délai légal de rétractation.

# DÉCOUVERT ET CRÉDITS

**Tarifs à l'unité**  
(sauf indication contraire)

## Crédits immobiliers<sup>(1)</sup>

### ■ Prêt Épargne Logement

- ✓ frais de dossier
- ✓ taux

**Gratuit**

nous consulter

### ■ Prêt à taux Zéro (PTZ)

- ✓ frais de dossier
- ✓ taux

**Gratuit**

nous consulter

## Autres types de prêts immobiliers

### ■ Prêts immobiliers classiques à échéance modulable

- ✓ frais de dossier proportionnels au montant du prêt
  - ≤ 100 000 €
  - > 100 000 € et ≤ 300 000 €
  - > 300 000 €
- ✓ taux

minimum	320,00 €
	1,20 %
	1,00 %
	0,80 %

nous consulter

### ■ Prêts immobiliers spéciaux (*dossiers complexes*)

- ✓ frais de dossier

sur devis

### ■ Prêt jeunes actifs primo-accédants

nous consulter

### ■ Prêt immobilier à taux fixe en CHF (*franc suisse*)

nous consulter

### ■ Couverture de change sur prêt immobilier en devise à déblocage unique ou multiple

par an

120,00 €

nous consulter

### ■ Remboursement d'un prêt immobilier sur le capital restant dû

nous consulter

### ■ Avenant sur prêt immobilier (*hors substitution assurance emprunteur*)

- ✓ renégociation de taux

sur capital restant dû

2,00 %

minimum	300,00 €
	300,00 €

- ✓ autres avenants

300,00 €

### ■ Modification de prêt : demande de changement de périodicité, de compte payeur

30,00 €

## Les assurances liées aux crédits

nous consulter

*Le coût de l'assurance des emprunteurs (décès, perte totale et irréversible d'autonomie, incapacité de travail) dépend principalement de l'âge de l'assuré, de son état de santé et de la durée du crédit<sup>(2)</sup>.*

*Assurance des emprunteurs est un contrat CNP Assurances et BPCE Vie, entreprises régies par le code des assurances.*

<sup>(1)</sup> Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Banque de Savoie, prêteur. Pour le financement d'une opération relevant des articles L. 313-1 et suivants du Code de la consommation [crédit immobilier], l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

<sup>(2)</sup> Voir limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.

# DÉCOUVERT ET CRÉDITS

## Les garanties

	Tarifs à l'unité (sauf indication contraire)
■ Gage sur véhicule ou hypothèque fluviale, maritime ou aérienne	129,00 €
■ Nantissement de parts sociales ( <i>SCI, SARL, SNC...</i> ) (+ frais administratifs réglementaires si nécessaire)	352,00 €
■ Nantissement de titres ( <i>portefeuille titres, actions cotées ou non cotées, PEA</i> ) (+ frais administratifs réglementaires si nécessaire)	
✓ détenus à la Banque de Savoie	169,00 €
✓ non détenus à la Banque de Savoie	349,00 €
■ Délégation de créance sur contrat d'assurance-vie ou nantissement de contrat d'assurance-vie (+ frais administratifs réglementaires si nécessaire)	202,80 €
■ Nantissement de produit de capitalisation (+ frais administratifs réglementaires si nécessaire)	202,80 €
■ Nantissement divers	202,80 €
■ Frais sur mainlevée totale ou partielle de garantie hypothécaire	120,00 €
■ Frais sur mainlevée	
✓ de gage sur véhicule	55,00 €
✓ d'autre garantie	120,00 €

## Autres prestations

■ Information annuelle des cautions	<b>Gratuit</b>
■ Attestation sur prêt ( <i>CAF...</i> )	26,00 €
■ Réédition du tableau d'amortissement	26,00 €
■ Demande de décompte sur prêt	<b>Gratuit</b>
■ Frais sur dossier de crédit sans suite après édition et acceptation des offres par le client	du montant du prêt maximum
	0,75 %
	150,00 €
■ Frais sur engagement par signature	
✓ acte de caution solidaire	42,60 €
✓ acte de caution complexe ( <i>acte spécial</i> )	110,00 €
✓ commission de caution en euro ou en devises	
	par trimestre, sur le montant de l'engagement minimum
	2,00 %
	40,00 €

# ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Épargne bancaire

### Bénéficier d'une épargne disponible<sup>(1)</sup>

- |   |          |
|---|----------|
| ■ LDDS ( <i>Livret de Développement Durable et Solidaire</i> ) <sup>(2)</sup> | Gratuit  |
| ■ Compte sur Livret <sup>(3)</sup>  | Gratuit  |
| ■ Livret A <sup>(2)</sup>   | Gratuit  |
| ■ Livret Jeune (12/25 ans)  | Gratuit  |
| ■ Mandat de couverture  | par mois |

*Le mandat de couverture permet d'autoriser le transfert des fonds de votre compte épargne vers votre compte courant.*

### Épargner en vue d'un projet immobilier<sup>(1)</sup>

- |   |         |
|---|---------|
| ■ PEL ( <i>Plan Épargne Logement</i> ) <sup>(2)</sup>   | Gratuit |
| ■ CEL ( <i>Compte Épargne Logement</i> ) <sup>(2)</sup> | Gratuit |

## Rémunérer vos excédents de trésorerie

- |                      |               |        |
|----------------------|---------------|--------|
| ■ Cascade de Comptes | par trimestre | 3,00 € |
|----------------------|---------------|--------|
- Service permettant de placer les excédents de trésorerie.  
Lorsque le solde du compte dépasse un montant que vous avez déterminé, un virement est automatiquement déclenché vers le compte épargne de votre choix. Attention, l'inverse est possible uniquement sur instruction expresse de votre part pour chaque virement.*

### Épargner pour vos enfants<sup>(1)</sup>

- |   |         |
|---|---------|
| ■ Livret A <sup>(2)</sup>                   | Gratuit |
| ■ Livret Jeune (12 / 25 ans) <sup>(3)</sup> | Gratuit |

## Dynamiser votre épargne

*De nombreuses possibilités de placements vous sont proposées afin d'optimiser votre patrimoine ou de préparer votre retraite. Consultez votre Conseiller afin de trouver la solution d'épargne la plus adaptée à vos besoins.*

- |  |         |
|--|---------|
| ■ Placement à terme en euro, par contrat, jusqu'à 24 mois avec un minimum de 1 500 € | Gratuit |
|--|---------|

<sup>(1)</sup> Taux de rémunération annuel net fiscal.

<sup>(2)</sup> Taux de rémunération fixés par les pouvoirs publics.

<sup>(3)</sup> Taux en vigueur susceptible de modification à tout moment.

# ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

- Placement à terme en devises, par contrat, jusqu'à 12 mois avec un minimum de 15 000 €
- Gamme de placements à terme
  - ✓ ALTIDEPOT (2 ans), ALTIPLUS (3 ans), ALTIPERF (3 ans), ALTIPATRIMOINE (3 ans), ALTICAT (5 ans), ALTISSEO (5 ans), ALTICROISSANCE (10 ans), SELECTIO (2 à 20 ans)
- Frais de tenue de compte inactif non réglementé<sup>[1]</sup> (*compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier*)

Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)

Gratuit

Gratuit

par an 30,00 €

## Placements financiers

Outre les frais et tarifs mentionnés ci-dessous, le Client est redevable de façon générale de tous frais, honoraires, impôts et taxes occasionnés par l'ouverture, le fonctionnement, la clôture du compte ou par la souscription d'un produit ou service.

### Ouverture/clôture et frais de tenue et de gestion de compte

- Ouverture/Clôture d'un compte titres ordinaire (*hors PEA ou PEA-PME*)
- Ouverture d'un Plan d'Épargne en Actions (PEA) ou d'un Plan d'Épargne en Actions dédié aux PME (PEA-PME)
- Clôture d'un Plan d'Épargne en Actions (PEA) ou d'un Plan d'Épargne en Actions dédié aux PME (PEA-PME)
- Frais de tenue de compte et de gestion de compte titres, PEA, PEA-PME inactif (*compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier*)

Gratuit

10,00 €

Gratuit

Application des droits de garde<sup>[2]</sup>

## Transfert

- Transfert de compte vers un autre établissement
  - ✓ PEA ou PEA-PME dans la limite d'un plafond de 150 €
    - titres cotés
    - titres non cotés
  - ✓ comptes titres ordinaires

frais par ligne	15,00 €
frais par ligne	50,00 €
forfait par dossier + frais par ligne	102,00 €
	16,20 €

[1] Les comptes d'épargne non réglementés concernés : Compte sur Livret.

[2] Conformément à la réglementation en vigueur, pour obtenir des informations sur les coûts et charges ex-ante et ex-post liés aux produits et aux services financiers, le Client doit se reporter aux informations précontractuelles ou aux documents réglementaires propres à chaque type d'opération ou instrument financier que la Banque remet ou tient à disposition du Client selon les cas..

# ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

**Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)**

nous consulter

## ■ Rétrocessions

La Banque de Savoie, distributeur non indépendant, n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec un ou plusieurs producteurs et n'est pas en mesure de fonder son analyse sur un nombre suffisant de produits et services sur le marché car elle travaille principalement avec des entreprises du Groupe BPCE. À ce titre, la Banque de Savoie peut bénéficier de rétrocessions de la part de producteurs ou d'émetteurs d'instruments financiers distribués par son intermédiaire.

## ■ Frais de courtage bourse

La facturation des ordres de Bourse dépend principalement de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de l'ordre et du mode de transmission choisi. Les frais de courtage sont gratuits lors de la souscription de parts sociales. (Internet, téléphone, agence...).

nous consulter

## ■ Ordre de Bourse Euronext au comptant (Paris, Bruxelles et Amsterdam)

Pour obtenir une information complète sur les coûts et frais, il convient pour le Client de se reporter aux documents réglementaires propres à chaque type d'opération ou instrument financier que l'établissement fournit au Client. Le Client peut recevoir sur demande de sa part des précisions sur la rémunération de l'établissement perçue à ce titre.

nous consulter

## Compte titres ordinaire (CTO)

### Droits de garde (frais de tenue de compte)

Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...). Ils sont perçus semestriellement au titre de l'année, d'avance et sont calculés sur la base du portefeuille valorisé au dernier cours de Bourse au 30 juin et au 31 décembre de l'année civile.

#### ■ Droits de garde

- ✓ commission proportionnelle dégressive par tranche de montant du portefeuille (*par semestre*)
  - tranche de montant ≤ 15 000 € 0,20 %
  - tranche de montant > 15 000 € et ≤ 80 000 € 0,18 %
  - tranche de montant > 80 000 € 0,12 %
  - minimum de perception sur l'ensemble 36,00 €

#### ■ OPC monétaire de la gamme Banque de Savoie

#### ■ Frais par ligne (*par semestre*)

- ✓ sur titres français et OPC 4,15 €
- ✓ sur titres étrangers 13,75 €
- ✓ sur valeurs en nominatif 22,50 €

#### ■ Commission sur coupons

brut du paiement

3,60 %

### Frais de transaction

#### ■ Ordre exécuté Bourse Euronext (*achat et vente*) en agence

- ✓ commission proportionnelle au montant de la transaction (*cumulatif par tranche/ou sur le montant de l'ordre*)

# ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

	<b>Tarifs à l'unité (sauf indication contraire)</b>
● ≤ 5 000 €	1,85 %
● > 5 000 € et ≤ 20 000 €	1,70 %
● > 20 000 €	1,23 %
✓ minimum de perception par ordre	25,12 €
✓ commission fixe ( <i>par ligne</i> )	6,00 €
■ Ordre exécuté Bourse Euronext ( <i>achat et vente</i> ) par internet <sup>[1]</sup>	
✓ commission proportionnelle au montant de la transaction ( <i>cumulatif par tranche/ou sur le montant de l'ordre</i> )	
● ≤ 5 000 €	0,72%
● > 5 000 € et ≤ 20 000 €	0,60%
● > 20 000 €	0,49%
✓ minimum de perception par ordre	12,56 €
■ Ordre transmis et non exécuté	2,80 €
■ Ordre de bourse sur titres cotés à l'étranger	
✓ commission de banque ad valorem ( <i>commission proportionnelle au montant de la transaction</i> )	1,81%
✓ commission fixe ( <i>par ligne</i> )	12,60 €
✓ minimum de perception par ordre	96,00 €
<b>Souscription d'OPC<sup>[2]</sup></b>	
■ OPCVM / FIA monétaire Groupe BPCE	<b>Gratuit</b>
■ Commission de souscription OPCVM / FIA hors groupe BPCE	90,00 €
<i>Une partie des frais de souscription et de gestion des OPC peut être reversée à la Banque de Savoie au titre de son activité de conseil et de placement. Vous pouvez recevoir sur demande de votre part des précisions sur la rémunération de la Banque de Savoie perçue à ce titre<sup>[3]</sup>.</i>	
■ Autres instruments financiers	nous consulter

## Plan d'Épargne en Actions (PEA) et Plan d'Épargne en Actions dédié aux PME (PEA-PME)

### Droits de garde (*frais de tenue de compte*)

Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...). Ils sont perçus semestriellement au titre de l'année, d'avance et sont calculés sur la base du portefeuille valorisé au dernier cours de Bourse au 30 juin et au 31 décembre de l'année civile.

[1] Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

[2] OPC : Organisme de placement collectif (OPCVM, FIA)

[3] Conformément à la réglementation en vigueur, pour obtenir des informations sur les coûts et charges ex-ante et ex-post liés aux produits et aux services financiers, le Client doit se reporter aux informations précontractuelles ou aux documents réglementaires propres à chaque type d'opération ou instrument financier que la Banque remet ou tient à disposition du Client selon les cas.

# ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

	Tarifs à l'unité (sauf indication contraire)
■ Droits de garde	
✓ commission proportionnelle dégressive par tranche de montant du portefeuille	par semestre
● tranche de montant $\leqslant$ 15 000 €	0,20%
● tranche de montant $>$ 15 000 € et $\leqslant$ 80 000 €	0,18%
● tranche de montant $>$ 80 000 €	0,12%
■ Frais par ligne ( <i>par semestre</i> )	
✓ sur titres cotés	2,50 €
✓ sur titres non cotés	12,50 €
■ Commission sur coupons	brut du paiement
	1,20 %
<b>Frais de transaction</b>	
■ Ordre exécuté Bourse Euronext ( <i>achat et vente</i> ) en agence	
✓ commission proportionnelle au montant de la transaction	1,20 %
■ Ordre exécuté Bourse Euronext ( <i>achat et vente</i> ) par internet <sup>[1]</sup>	
✓ commission proportionnelle au montant de la transaction ( <i>cumulatif par tranche/ou sur le montant de l'ordre</i> )	
● $\leqslant$ 20 000 €	0,50%
● $>$ 20 000 €	0,49%
■ Ordre de bourse sur titres cotés à l'étranger	nous consulter
<b>Souscription d'OPC <sup>[2]</sup></b>	
■ OPCVM/FIA	nous consulter
<i>Une partie des frais de souscription et de gestion des OPC peut être reversée à la Banque de Savoie au titre de son activité de conseil et de placement. Vous pouvez recevoir sur demande de votre part des précisions sur la rémunération de la Banque de Savoie perçue à ce titre <sup>[3]</sup>.</i>	
<b>Autres placements financiers</b>	
■ Plan d'accumulation sur un PEA ( <i>Altiplan</i> ) - Droits de garde	
Commission proportionnelle dégressive par tranche de montant du portefeuille ( <i>perception semestrielle d'avance sur la valeur au 30 juin et au 31 décembre</i> )	
	par semestre
✓ tranche de montant $\leqslant$ 15 000 €	0,20 %
✓ tranche de montant $>$ 15 000 € et $\leqslant$ 25 000 €	0,17 %
✓ tranche de montant $>$ 25 000 € et $\leqslant$ 80 000 €	0,14 %
✓ tranche de montant $>$ 80 000 €	0,10 %

<sup>[1]</sup> Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

<sup>[2]</sup> OPC : Organisme de placement collectif (OPCVM, FIA)

<sup>[3]</sup> Conformément à la réglementation en vigueur, pour obtenir des informations sur les coûts et charges ex-ante et ex-post liés aux produits et aux services financiers, le Client doit se reporter aux informations précontractuelles ou aux documents réglementaires propres à chaque type d'opération ou instrument financier que la Banque remet ou tient à disposition du Client selon les cas.

# ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

	Tarifs à l'unité (sauf indication contraire)
■ Compte-titres Savoie Conseil	
✓ droits de garde ( <i>perception semestrielle d'avance au 30 juin et au 31 décembre</i> )	forfait par semestre
✓ assurance Savoie Conseil	par an
■ Achat - Vente d'or ( <i>pièces, lingots, barres</i> )	
✓ courtage	sur le brut de l'opération minimum
✓ en sus pour achat de pièces à effigie spéciale	3,20 %
✓ livraison en sac plombé	45,00 €
✓ frais d'essai et réfection de bulletin	nous consulter
✓ frais d'essai avec refonte	10,00 €
✓ détérioration du numéro ou recherche du titre entraînant refonte	65,00 €
✓ frais d'expertise ou d'expédition	116,00 €
	150,00 €
	nous consulter
■ Gérer votre patrimoine financier	
■ Situation de portefeuille (forfait annuel)	
✓ annuelle	Gratuit
✓ semestrielle	Gratuit
✓ trimestrielle	Gratuit
✓ mensuelle	37,94 €
■ Bilan Patrimonial	nous consulter
■ Imprimé Fiscal Unique	nous consulter
■ Duplicata de l'Imprimé Fiscal Unique	nous consulter
■ Mandat d'arbitrage sur contrat d'assurance vie	nous consulter
■ Mandat de gestion	
✓ commission de gestion – Comptes gérés (par an)	
<i>(commission proportionnelle dégressive par tranche de montant du portefeuille - Perception semestrielle sur la valeur du portefeuille au 30 juin et au 31 décembre)</i>	
● tranche de montant ≤ 150 000 €	0,82%
● tranche de montant > 150 000 € et ≤ 450 000 €	0,65%
● tranche de montant > 450 000 € et ≤ 750 000 €	0,34%
● tranche de montant > 750 000 €	0,17%
✓ droits de garde – Comptes gérés	par an
<i>Perception semestrielle sur la valeur du portefeuille au 30 juin et au 31 décembre.</i>	0,12%
■ Vos opérations exceptionnelles	
■ Transfert de titres vers l'étranger	par ligne transférée
■ Gestion de titres non cotés	par ligne
■ Mise au nominatif	par ligne
■ Frais de versement dividendes ( <i>titres non cotés</i> )	brut du paiement

# ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Tarifs à l'unité  
(sauf indication contraire)

## Assurer vos moyens de paiement

- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement par an

*Assurance des chéquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger, permettant le remboursement des clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément<sup>(1)</sup>.*

29,00 €

## Votre assurance personnelle

- MAV (Multirisque des Accidents de la Vie)

*Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie peut permettre le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance essentiels (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives et sociales...)<sup>(1)</sup>.*

nous consulter

- ASSUR-BP Santé (offre adaptée en fonction de votre situation, avec 3 profils : Solo, Famille, ou Master, et choix parmi 4 niveaux de couverture)

*Complémentaire santé qui compense la baisse des remboursements relevant des Régimes Obligatoires d'assurance maladie. Vous maîtrisez le budget de santé de votre famille<sup>(1)</sup>.*

nous consulter

- Assurance Obsèques

*Solution pour anticiper le financement de vos obsèques et préserver vos proches. Elle assure notamment aux bénéficiaires de votre choix, le versement d'un capital destiné à financer une partie ou la totalité des frais de vos obsèques<sup>(1)</sup>.*

nous consulter

## Protéger vos enfants

- ASSUR-BP Enfant

nous consulter

- ASSUR-BP Horizon

nous consulter

*ASSUR-BP Horizon offre aux jeunes de moins de 28 ans une assurance personnelle (responsabilité civile, assistance en cas d'accident...) et/ou une assurance logement (indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol...)<sup>(1)</sup>.*

## Assurer l'avenir de vos proches

- Assurance Famille

nous consulter

*Assurance Famille vous protège financièrement vous et votre famille contre les aléas de la vie ; en cas de maladie ou d'accident entraînant une Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA), maladie redoutée\* ou décès<sup>(1)</sup>.*

<sup>(1)</sup> Voir limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.

\* Maladies graves telles qu'un infarctus myocarde, certains cancers, un accident vasculaire cérébral, (liste non exhaustive) telles que définies dans les conditions générales valant notice d'information.

# ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

**Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)**

## ■ Assurance décès accidentel liée au compte courant

- ✓ Sécuris Facilités Jeunes
- ✓ Sécuris Facilités (Particuliers)

par an  
par an

6,00 €  
12,50 €

*Ces contrats d'assurance du compte permettent le versement d'un capital, en cas de décès de l'assuré, fonction de la situation du compte bancaire au jour du décès<sup>(1)</sup>.*

## Assurer vos biens

### ■ ASSUR-BP Auto

nous consulter

### ■ ASSUR-BP Habitat

nous consulter

## Assurer votre épargne

### ■ Dédicace

selon barème

*En cas de décès par accident, Dédicace permet la transmission d'un capital aux bénéficiaires désignés qui doublera le montant de l'ensemble de l'épargne détenue à la Banque de Savoie\*<sup>(1)(2)</sup>.*

## Autres produits d'assurance

### ■ Protection juridique

nous consulter

*Contrat d'assurance vous fournissant les moyens juridiques et financiers nécessaires pour vous aider à trouver une solution amiable à votre litige garanti avec un large champ d'intervention, ou, à défaut, judiciaire. Vous bénéficiez de trois niveaux de prestations : le renseignement par téléphone, l'accompagnement juridique, la prise en charge des frais. Plafond élevé : jusqu'à 100 000 € par litige en France<sup>(1)</sup>.*

La souscription d'un contrat d'assurance est un acte important.

Il est donc essentiel de bien connaître le niveau de couverture et les services associés à votre assurance. Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix d'une assurance adaptée à votre situation et à vos besoins et vous fournir toute information complémentaire nécessaire.

\* Voir conditions générales du contrat disponible en agence.

(1) Voir limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.

(2) Pour un montant de capital ne pouvant être supérieur au montant maximum fixé contractuellement et ne pouvant excéder 150 000 euros quel que soit le nombre de contrat.



# RÉSOUTRE UN LITIGE

## Exprimer une réclamation

### La Banque de Savoie : votre interlocuteur privilégié

Nous veillons à vous apporter en permanence la meilleure qualité de service, de conseil et d'écoute.

- En cas d'insatisfaction ou de désaccord, **votre conseiller en agence est le premier interlocuteur** pour répondre à votre réclamation.
- Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez transmettre votre réclamation au **Service Qualité de la Relation Clientèle**.

Par internet	Par courrier	Par téléphone
<a href="https://www.banque-de-savoie.fr">https://www.banque-de-savoie.fr</a> Rubrique : Résoudre un litige Adresse courriel : <a href="mailto:qualite-clients@banque-de-savoie.fr">qualite-clients@banque-de-savoie.fr</a>	BANQUE DE SAVOIE Service Qualité de la Relation Clientèle 6, boulevard du Théâtre - CS 82422 73024 Chambéry Cedex	04.76.82.02.24 Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur

Le service accusera réception de votre réclamation sous 3 jours ouvrés et réexaminera votre demande.

Il vous tiendra informé de la position de la Banque de Savoie dans un délai qui, sauf cas très particulier, ne devrait pas dépasser 2 mois à compter de la date de réception de votre courrier.

Concernant les réclamations liées aux services de paiement (CB, virement, prélèvement...), la Banque de Savoie vous répondra dans les 15 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

### Votre recours en médiation : votre dernier recours en cas de litige

Lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de votre agence ou du Service Qualité de la Relation Clientèle, vous pouvez saisir gratuitement un médiateur compétent. Il a pour mission de rechercher, en toute impartialité, une solution amiable pour les litiges entrant dans son champ d'action tel que défini dans la Charte de médiation disponible sur le site internet de chacun des médiateurs concernés.

- **Le médiateur de la Consommation\* de la Banque de Savoie** pour les litiges liés à la souscription d'un produit ou service bancaire (hors produits financiers et assurances).

Par internet	Par courrier
<a href="https://www.mediateur-fnbp.fr">https://www.mediateur-fnbp.fr</a>	Médiateur de la Consommation auprès de la FNBP 76-78, avenue de France 75204 Paris Cedex 13

- **Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers** pour les litiges sur les placements financiers (obligations, actions, OPC...), l'information des investisseurs, l'exécution des ordres (délais, contenu), les problèmes de tenue des comptes titres.

Par internet	Par courrier
<a href="https://www.amf-france.org">https://www.amf-france.org</a>	Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02

- **Le médiateur de l'Assurance** pour les litiges ne relevant pas de la commercialisation d'un contrat d'assurance mais portant exclusivement sur son application ou son interprétation.

Par internet	Par courrier
<a href="https://www.mediation-assurance.org">https://www.mediation-assurance.org</a>	La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 Paris Cedex 09

En cas de souscription par internet, vous pouvez également déposer votre réclamation sur la plateforme européenne de règlement par voie extra-judiciaire des litiges en ligne qui orientera votre demande : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>

\* Le médiateur de la consommation est le médiateur qui a reçu l'agrément de la CECMC. Pour en savoir plus sur la médiation de la consommation : <https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso>

**Les crédits renouvelables Facelia sont des produits de BPCE Financement qui en fixe les conditions tarifaires disponibles auprès du Service Consommateurs de cette dernière.**

**BPCE Financement**

SA au capital de 73 801 950 euros

Siège social : 50, avenue Pierre-Mendès-France • 75201 Paris Cedex 13  
439 869 587 RCS PARIS

Adresse : Panhard et Levassor • 75634 Paris Cedex 13.

**La Location avec Option d'Achat est un produit de :**

**Capitole Finance-Tofinso**

intermédiaire de crédit du bailleur BPCE Lease :

**BPCE LEASE** société anonyme au capital de 354 096 074 euros  
Siège social : 50, avenue Pierre-Mendès-France • 75201 Paris Cedex 13  
379 155 369 RCS PARIS.

**Multirisque des Accidents de la Vie, Dédicace, sont des produits de :**

**BPCE Prévoyance**

SA au capital social de 13 042 257,50 euros

Siège social : 30, avenue Pierre-Mendès-France • 75013 Paris  
352 259 717 RCS PARIS. Entreprise régie par le Code des assurances.

**Sécuris Facilités est un produit de :**

**BPCE Vie**

SA au capital social de 161 469 776 euros

Siège social : 30, avenue Pierre-Mendès-France • 75013 Paris  
349 004 341 RCS PARIS. Entreprise régie par le Code des assurances.

**Assurance des emprunteurs est un produit de :**

**BPCE Vie**

SA au capital social de 161 469 776 euros

Siège social : 30, avenue Pierre-Mendès-France • 75013 Paris  
349 004 341 RCS PARIS. Entreprise régie par le Code des assurances.

**et CNP ASSURANCES**

SA avec conseil d'administration,

au capital social de 686 618 477 euros entièrement libéré

Siège social : 4, place Raoul Dautry • 75015 Paris

Immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 341 737 062.  
Entreprise régie par le Code des assurances.

**Assur-BP Santé est un contrat de :**

**BPCE Assurances**

SA au capital de 61 996 212 euros.

Siège social : 88, avenue de France • 75641 Paris Cedex 13

Immatriculé au RCS PARIS n° B 350 663 860. Entreprise régie par le Code des assurances.

**ASSUR-BP Enfant, ASSUR-BP Horizon, ASSUR-BP Habitat et ASSUR-BP Auto sont des contrats assurés par :**

**BPCE IARD**

SA à Directoire et Conseil de Surveillance  
au capital de 50 000 000 euros entièrement versé.  
Siège Social : Chaban • 79180 Chauray  
Adresse : Chauray • BP 8410 • 79024 Niort Cedex 09  
401 380 472 RCS NIORT • Entreprise régie par le Code des Assurances.

**Protection Juridique est un contrat de :**

**ASSISTANCE PROTECTION JURIDIQUE**

SA au capital de 7 017 808 euros entièrement versé.  
Siège social : « Le Neptune » • 1, rue Galilée • 93195 Noisy-le-Grand Cedex  
334 656 386 RCS BOBIGNY • Entreprise régie par le code des assurances.

**Assurance Obsèques est un produit de :**

**BPCE Vie**

SA au capital social de 161 469 776,00 euros.  
Siège social : 30, avenue Pierre-Mendès-France • 75013 Paris  
349 004 341 RCS PARIS. Entreprise régie par le Code des assurances.

**Assurance Famille est un produit de :**

**BPCE Vie**

SA au capital social de 161 469 776,00 euros.  
Siège social : 30, avenue Pierre-Mendès-France • 75013 Paris  
349 004 341 RCS PARIS. Entreprise régie par le Code des assurances.

**et BPCE Prévoyance**

SA au capital social de 13 042 257,50 euros.  
Siège social : 30, avenue Pierre-Mendès-France • 75013 Paris  
352 259 717 RCS PARIS. Entreprise régie par le Code des assurances.

## LEXIQUE

**Zone EEE :** Espace Economique Européen, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, République tchèque.

**Zone SEPA :** Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Cité du Vatican, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Guernesey, Hongrie, Ile de Man, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Principauté d'Andorre, Roumanie, Royaume-Uni, Saint Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, République tchèque.

**Zone EURO :** composée des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Lituanie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.





# Banque de Savoie : un éventail de **SERVICES**

## CONTACTS



Votre Conseiller dans votre agence ou à votre domicile.



[www.banque-de-savoie.fr](http://www.banque-de-savoie.fr)

Rubrique « *Contacter un conseiller* ».

## CONSULTATION DE VOS COMPTES



**Cyberplus BS :** Des solutions innovantes à votre disposition pour gérer 24h/24 vos contrats.  
Service avec abonnement, disponible sur internet [www.banque-de-savoie.fr](http://www.banque-de-savoie.fr) et sur les applications smartphone et tablette de l'App Store d'Apple et le Play Store de Google.



**SMS+ :** Vos comptes par sms au 6 11 10  
(0,35 € TTC par envoi + coût d'un sms).  
Service sans abonnement, valable en France.  
Recevez par sms les dernières informations de votre compte 24h/24 et 7j/7.



**Siège social :** 6, boulevard du Théâtre - CS 82422 - 73024 Chambéry Cedex  
[www.banque-de-savoie.fr](http://www.banque-de-savoie.fr)

Société Anonyme au capital de 6 852 528 euros - SIREN 745 520 411 RCS Chambéry  
Intermédiaire en Assurances immatriculée auprès de l'ORIAS sous le numéro 07 019 393.

